



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 014-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.24

Déposée le : 13.02.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gerber (Schüpfen, PBD) (porte-parole)
Bichsel (Zollikofen, UDC)
Kocher Hirt (Worben, PS)
Hegg (Lyss, PLR)

Cosignataires : 15

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 05.03.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pénurie de médecins de famille, procédure à suivre, modèle de soins avec IPA

Le Conseil-exécutif est chargé d'assumer immédiatement sa responsabilité consistant à garantir une couverture en soins de santé et, en particulier, de prendre les mesures utiles pour contrer la pénurie de médecins de famille. Il faut rendre la médecine de premiers recours plus attrayante pour pouvoir disposer de davantage de jeunes médecins, de personnels soignants et d'infirmiers et infirmières de pratique avancée (IPA) qualifiés.

Le Conseil-exécutif est chargé de rédiger un rapport et d'exécuter les mandats suivants :

1. analyser et évaluer les raisons pour lesquelles les centres médicaux parviennent à recruter et à employer suffisamment de jeunes médecins de famille, d'IPA et d'autres personnels soignants ;
2. analyser et évaluer les raisons du bon fonctionnement du modèle de soins des centres médicaux et de la bonne collaboration entre médecins et IPA. Le rôle des IPA comme « composante » importante devra en particulier être étudié – la recherche fondamentale (via les instituts de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne ou de Bâle) sera mise à contribution pour ce point ;
3. analyser et évaluer le rôle que jouent la PraktAkademie et la fondation FIMG ;
4. faire le nécessaire pour que le canton appuie ce modèle ;
5. faire le nécessaire pour que la faculté de médecine et la haute école spécialisée bernoise dans le domaine de la santé axent leur offre de formation sur ce modèle ;
6. tout mettre en œuvre pour rendre les professions de médecin de famille et d'IPA plus attrayantes pour pérenniser une couverture de soins de qualité et suffisante.

Développement :

L'exemple des centres médicaux (<https://www.medizentrum.ch/>) montre qu'il est possible de recruter de jeunes médecins et, partant, de garantir des soins médicaux de base sur le long terme.

Force est de constater qu'aujourd'hui, l'offre de formation ne tient pas compte des besoins sur le terrain, ni des intérêts des jeunes et des personnes concernées, mais combine une vision très académique et les intérêts des spécialistes (et d'autres prestataires qui mêlent commerce et santé). Cela doit changer.

Stand Haus- und Kinderärzte Januar 2020 in den MediZentren					PraktAkademie	
Zentrum / PraktAkademie	Anzahl Ärzte 30-49 Jahre	Anzahl Ärzte >50 Jahre	Total Haus- und Kinder-ärzte	Assistenzarzt in MediZentrum für Praxisassistenten	Wechsel PraktAkademie in MediZentrum	Stand 2020 Assistenzärzte in Weiterbildung
MediZentrum Schüpfen	6	2	8	1	0	
MediZentrum Lyss	3	2	5	2	1	
MediZentrum Messen	5	0	5	1	1	
MediZentrum Täuffelen	4	1	5	1	1	
MediZentrum Landhaus Steffisburg	2	3	5	2		
MediZentrum Burggut Steffisburg	0	3	3	2	2	
Weiterbildungsnetz PraktAkademie						13

[traduction tableau, première ligne : nombre de médecins de famille et de pédiatres présents dans les centres médicaux en janvier 2020 / PraktAkademie ; deuxième ligne : Centre / PraktAkademie / Nombre de médecins âgés entre 30 et 49 ans ; Nombre de médecins de moins de 50 ans / Nombre de médecins de famille et de pédiatres / Nombre d'assistants médicaux et d'assistantes médicales en cabinet médical privé / Passage de PraktAkademie à un centre médical / Nombre d'assistants médicaux et d'assistantes médicales en formation ; ligne 3 à 9 : centre médical ... / Réseau de formation continue PraktAkademie]

La profession de médecin de famille ne gagnera de nouvelles recrues que si elle devient plus attrayante. Il en va de même pour les autres professions de santé que sont les assistants médicaux et assistantes médicales (MPA) et les IPA qui, si leurs formations étaient plus poussées, pourraient réaliser des tâches aujourd'hui confiées aux médecins. Les médecins de famille sont en mesure de faire beaucoup de choses – notamment avec l'imagerie diagnostique – qui sont aujourd'hui réservées aux spécialistes. Si, comme le propose l'institut bernois de médecine générale, de plus en plus de consultations sont effectuées en pharmacie, ce sont surtout les MPA et les IPA qui en pâtissent. Les pharmaciennes et les pharmaciens ne peuvent assurer l'important travail de suivi que les médecins de famille font pour leurs patient-e-s sur le long terme, notamment auprès des plus âgé-e-s.

Les jeunes médecins qui sortent de la PraktAkademie (<https://www.praktakademie.ch/>) ont la garantie de pouvoir exercer leur profession exigeante au sein d'un centre de santé. Celles et ceux qui ont suivi des formations « traditionnelles » au sein des facultés de médecine ne sont pas en mesure de le faire. Il est inacceptable de laisser les jeunes médecins perdre la main en les cantonnant au rôle de relais entre la patientèle et les spécialistes. Les centres médicaux garantissent une prise en charge intégrale qui inclut les soins infirmiers en-dehors de l'hôpital. Ce modèle doit également être favorisé d'un point de vue économique, car il permet de réduire drastiquement les coûts en déplaçant une part importante des consultations et des soins dans les centres médicaux ou au domicile de la patientèle. La collaboration entre médecins des centres médicaux, MPA et IPA se fait sans heurts et essentiellement par voie électronique. De cette façon, les patient-e-s en soins stationnaires dans les structures de soins et les services pour personnes âgées des centres médicaux bénéficient d'une parfaite prise en charge. C'est là la seule solution pour garantir une couverture en médecine de premier recours, notamment en zone rurale. Les solutions d'investisseurs ne sont pas appropriées et ne permettront pas de contrer en temps utile la pénurie de médecins, comme divers exemples le montrent très bien.

Enfin, les différents centres médicaux sont la preuve manifeste que l'on peut toujours réussir en fournissant des soins médicaux dans le cadre de l'exercice d'une profession libérale. Cela ne saurait aller dans le sens de la volonté politique que l'Etat et les communes se retrouvent à l'avenir responsables de la

médecine de premier recours. La fondation FIMG, qui promeut l'interprofessionnalité dans le domaine des soins médicaux de base et encourage les formateurs et formatrices à cette pratique professionnelle en partenariat avec sa société filiale PraktAkademie (www.praktakademie.ch), joue un rôle important. La fondation FIMG œuvre pour l'interprofessionnalité dans le domaine de la santé sur divers terrains :

- la formation et la formation continue des profils professionnels concernés ;
- la recherche ;
- le développement de soins médicaux intégrés à travers la mise en œuvre d'un modèle de soins interprofessionnel.

La société filiale, également exonérée d'impôts, de la fondation FIMG qu'est PraktAkademie :

- met en œuvre l'offre de formation et de formation continue aux professions médicales relevant de la médecine de premier recours (médecin de famille, IPA, MPA) et à toutes les activités qui y sont liées ;
- fonctionne comme un réseau de formation continue avec des centres de formation continue affiliés ;
- mène des activités de recherche autour du « chronic care » chez les médecins de famille.

Ces deux institutions sont sans but lucratif, ont un caractère d'utilité publique et ne visent aucun bénéfice. Les éventuelles activités annexes qu'elles mènent sont uniquement vouées à atteindre leur but principal.

Motivation de l'urgence : Nombre de cabinets de médecins de famille peinent à trouver repreneur ou repreneuse ; la couverture en médecine de premier recours n'est plus garantie dans de nombreuses localités.

Destinataires

- Grand Conseil